



Vente véhicule frauduleuse

Par **Xavier5836**, le **03/09/2020** à **11:27**

Bonjour comment puis je être remboursé pour la vente d'un véhicule si le vendeur a fait une fausse déclaration et signature, en plus une modification de date sur la carte grise ? Ai-je droit de demander des dommages et intérêts en plus ?

Par **youris**, le **03/09/2020** à **12:03**

bonjour,

Quelle genre de fausse déclaration ?

avant d'acheter, vous n'avez pas vu la modification de date sur la carte grise du véhicule vendu ?

les dommages et intérêts sont destinés à réparer un dommage subi par une personne par un cocontractant ou un tiers.

vous devez donc prouver la fausse déclaration, ce qui suppose une action devant un tribunal judiciaire.

je vous conseille de consulter rapidement un avocat si vous voulez faire une procédure judiciaire contre votre vendeur.

salutations